

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Quarante ans de mission par Mgr Alexandre Taché, archevêque de St-Boniface.—2e centenaire de l'érection de la paroisse de la Rivière-Ouelle.—L'enseignement de la médecine vétérinaire à l'Université-Laval; programme à l'occasion de ces cours; conditions d'admission.—Noms des Canadiens qui ont reçu des titres honorifiques du Gouvernement Impérial: Chevaliers de St-Michel et de St-Grégoire-le-Grand.—Nécrologie: Rév. M. F. Amable Blanchet, assistant curé à St-Augustin.

Causerie Agricole: Logement et soins du bétail pendant l'hiver. *Sujets divers*: Le chaulage des arbres fruitiers.—Comment on obtient de bons animaux.—De l'élevage et de l'engraissement des porcs.—Moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave.

Choses et autres: L'industrie laitière aux Etats-Unis.—L'agriculture et le bon traitement à l'égard des animaux domestiques.—Importance des prairies et de la culture des racines fourragères.

Recettes: Moyen de détruire les herbes des allées des jardins, etc.—Un spécifique pour le hoquet.—Sirop de chou rouge.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal: nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour bonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande: AI-JE PAYE MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES?" et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.

REVUE DE LA SEMAINE

Quarante ans de mission à la Rivière Rouge.—Le 26 août dernier, il y a eu quarante ans que Sa Grandeur Mgr Alexandre Taché, l'Archevêque actuel de St-Boniface, est arrivé dans le Nord-Ouest pour se dévouer aux missions de la Rivière Rouge. Les évêques Provancher et Lafèche l'avaient précédé comme missionnaires; ce dernier n'était alors que prêtre. Mgr Taché a eu pour l'aider de cette mission lointaine les Révds M^{rs} Belcourt, Poiré (aujourd'hui curé de Ste Anne de la Pocatière), et plusieurs autres prêtres Canadiens.

A l'occasion de ce 40e anniversaire, il y a eu une grande démonstration à St-Boniface, pour témoigner au vénérable archevêque Taché la reconnaissance que cette partie du pays doit au dévouement et au zèle apostolique de ce vénérable prêtre.

Deuxième centenaire de fondation de la paroisse de la Rivière-Ouelle.—Le 18 août dernier, date du deuxième centenaire de l'érection en paroisse de la Rivière-Ouelle, les paroissiens se rendaient, au nombre de 300 personnes, en pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, sous la direction de leur curé, le Rév. M. Dion, pour remercier Dieu de tous les bienfaits dont ils lui sont redevables depuis la fondation de cette paroisse, et obtenir de nouvelles grâces. On rapporte qu'à ce pèlerinage deux personnes infirmes ont obtenu leur guérison.

L'enseignement de l'art vétérinaire à l'Université-Laval de Québec.—Un de nos amis vient de nous passer une copie de "l'annuaire" de cette institution, qui vient d'être imprimé et auquel nous empruntons ce qui a trait à l'ouverture d'un cours d'art vétérinaire et que nous publions plus bas, pour l'information de nos lecteurs.

Jusqu'à il y a trois ans, nous recevions cette importante et intéressante publication, mais depuis on n'a pas cru nécessaire de nous l'adresser.

Nous félicitons et le gouvernement de Québec et les autorités de l'Université-Laval d'avoir introduit dans cette remarquable institution des cours d'art vétérinaire, et nous espérons qu'avant longtemps on ajoutera à ces cours l'enseignement agricole, car les médecins-vétérinaires devant avoir des rapports continuels avec les habitants des campagnes, ils seraient en état de rendre d'immenses services aux cultivateurs, tout en exerçant leur profession de médecins-vétérinaires. Par ce moyen, ils pourraient répandre dans nos campagnes les bonnes pratiques de l'agriculture et les préceptes d'économie rurale, tout en traitant les maladies des animaux domestiques et en donnant des conseils sur l'amélioration de nos différentes races d'animaux.

Un médecin qui aurait l'intention de s'établir à la campagne pour y exercer sa profession, trouverait un grand avantage à y suivre ces cours d'art-vétérinaire, pour lui-même et les cultivateurs au milieu desquels il résiderait. Combien de pertes par la mortalité des bestiaux, par la cessation du travail, par le traitement des maladies longues pourraient être arrêtées au début, ou même évitées si nous avions à la campagne des médecins entièrement initiés à l'art-vétérinaire comme ils le sont de la médecine? S'il y avait dans nos campagnes des hommes qui seraient à la fois médecins et vétérinaires, la question sanitaire serait bien simplifiée pour les campagnes. Par leurs conseils journaliers, par les prescriptions qu'ils ordonneraient, ils populariseraient la pratique des premiers soins qu'il faut donner au bétail. Par leurs fréquents rapports avec les cultivateurs, ils feraient profiter le pays des connaissances générales qu'ils auraient acquises en ayant suivi un cours de médecine vétérinaire, même agricole, à l'Université-Laval.

Voici le programme des cours d'art-vétérinaire qui doivent commencer le premier du mois d'octobre, à l'Université-Laval de Québec, tel que publié dans "l'annuaire" de cette institution :

A la demande et avec l'encouragement du gouvernement de la province de Québec, l'Université-Laval a consenti à adjoindre à la faculté des Arts un département spécial, dans lequel se donnera un enseignement complet de la science Vétérinaire.

L'enseignement s'y fera en français; mais il n'y aura aucune restriction quant à la nationalité des élèves.

L'enseignement vétérinaire durera trois années, comprenant deux termes par année: le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commenceront dans la semaine d'octobre, en même temps que les cours de Droit et de Médecine, et seront terminés à Pâques.

L'enseignement comprendra les cours suivants, dont les uns se donnent déjà à la faculté des Arts et à la faculté de Médecine, et dont les autres seront spéciaux, savoir :

Botanique,
Chimie,
Anatomie comparée, appliquée surtout aux animaux domestiques,
Anatomie pratique,
Notions sur les entozoaires,
Physiologie,

Histologie,
Pathologie générale,
Matière médicale et chirurgicale vétérinaire.
Cliniques vétérinaires.

Le Surintendant du Département Vétérinaire est M. Jos.-A. Couture, M. V., Professeur.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Les élèves devront être au moins dans leur 18ème année, et avoir aussi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils devront exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières qui constituent un cours commercial.

Les élèves qui ont déjà été admis et qui ont commencé à suivre les cours de l'École Vétérinaire de Montréal, seront admis à continuer leur cours sans examen préliminaire; mais ils seront sujets à tous les autres règlements tant généraux que particuliers de l'Université. Ils devront cependant être munis d'un certificat constatant ce qu'ils ont déjà étudié.

Le prix de l'enseignement du département Vétérinaire est de \$150 pour tout le cours, ou \$50 par année, à raison de \$25 par terme, payable d'avance au commencement de chaque terme.

La dissection se fait à part, \$2 par année.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française, quinze bourses dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques. Il est à espérer que nos jeunes patriotes qui se sentent du goût pour cette science si utile, profiteront d'un tel avantage et tâcheront de se qualifier, en faisant, dans les collèges commerciaux, un cours sérieux qui les mette en état de suivre avec profit les cours du département Vétérinaire.

Inutile en effet, pour les candidats aux bourses du Gouvernement, de se présenter s'ils ne sont pas qualifiés.

Dans tous les cas, ils devront, en entrant, s'engager à suivre le cours complet de trois ans, faute de quoi ils s'obligeront à payer en entier les cours qu'ils auront suivis.

Personnel enseignant du département vétérinaire à l'Université-Laval.

Botanique.—M. J. C. K. LAFLAMME, A. M., professeur à la faculté des Arts.

Chimie.—M. Ed. PAGÉ, S. B., professeur à la faculté des Arts.

Anatomie comparée.—M. I. J. A. SIMARD, M. D., professeur à la faculté des Arts.

Etude sur les entozoaires.—M. L. J. A. SIMARD, M. D., professeur à la faculté des Arts.

Matière médicale vétérinaire.—M. J. A. COUTURE, M. V., surintendant du département vétérinaire.

Physiologie.—M. L. J. A. SIMARD, M. D., professeur à la faculté de Médecine.

Pathologie générale.—M. L. J. A. SIMARD, M. D., professeur à la faculté de Médecine.

Histologie.—M. Ed. TURCOT, M. D., professeur à la faculté de Médecine.

Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire.—
M. J. A. COUTURE, M. V., surintendant du dépar-
tement vétérinaire.

Anatomie pratique.—M. P. CUMMINGS, M. V.

Cliniques vétérinaires.—MM. COUTURE et CUMMINGS

Les cours commenceront jeudi le 1er octobre pro
chain.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Se-
crétariat de l'Université-Laval.

ORDRE DES COURS.

1ère année.—Botanique, Chimie, Anatomie descrip-
tive et pratique, Physiologie, Ento-
zoaires et Pathologie générale.

2de année.—Physiologie, Pathologie générale, Ana-
tomie pratique, Matière médicale, His-
tologie, Pathologie médicale et chirur-
gicale, Cliniques.

3me année.—Matière médicale, Histologie, Pathologie
médicale et chirurgicale, Cliniques.

— Voici la liste des Canadiens qui ont reçu des
titres honorifiques du gouvernement impérial :

Sir Narcisse Belleau, Québec ;
Sir A. Smith, Ontario ;
Sir L. H. Lafontaine, Québec ;
Sir John Macdonald, Ontario ;
Sir William Young, Nouvelle Ecosse ;
Sir Alexander Galt, Québec ;
Sir E. P. Taché, Québec ;
Sir Francis Hincks, Québec ;
Sir John Rose, Québec ;
Sir Edward Kerney, Nouvelle-Ecosse ;
Sir M. Beghie, Colombie anglaise ;
Sir Antoine Dorion, Québec ;
Sir Williams Richards, Ontario ;
Sir L. Tilley, Nouveau-Brunswick ;
Sir Chas. Tupper, Nouvelle-Ecosse ;
Sir W. Howland, Ontario ;
Sir Richard Cartwright, Ontario ;
Sir Alex. Campbell, Ontario ;
Sir Hector Langevin, Québec ;
Sir W. Ritchie, Nouveau-Brunswick ;
Sir D. Macpherson, Ontario ;
Sir W. Dawson, Nouvelle-Ecosse ;
Sir A. Archibald, Nouvelle-Ecosse ;
Sir Adolphe Caron, Québec ;
Sir Alexandre Galt est Grand' Croix de cet ordre
distingué.

Nécrologie.

M. l'Abbé F. AMABLE BLANCHET

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui le
décès du Rév. M. F.-Amable Blanchet, assistant à la
cure de la paroisse St-Augustin, arrivé dans cette
paroisse le 26 août dernier.

Le Rév. M. Blanchet naquit à St-Roch des Aulnais
le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet, cultivateur, et
de Julienne Hudon. Il entra au Collège de Ste-Anne,
où il fit ses études, le 30 septembre 1837, et était le
compagnon de classe des Révds MM. André Pelletier
et Louis A. O. Ouëllet. Il fut ordonné prêtre le 3 sep-

tembre 1849. De 1844 à 1849, il fut alternativement
professeur des cours commercial et classique au Col-
lège de Ste Anne; de 1859 à 1862, professeur de
théologie, et de 1862 à 1870, en même temps que
professeur de théologie, il fut nommé directeur des
ecclésiastiques. Après avoir demeuré 33 ans au Col-
lège de Ste Anne, il quitta cette institution pour
prendre la charge d'assistant curé à St-Augustin et
partager les travaux du ministère curial avec celui
qui fut pendant huit ans son directeur de collège et
pendant 19 ans son confrère dans la prêtrise au Col-
lège de Ste-Anne: le Rév. M. F. Pilote, curé de St-
Augustin.

Le service a été chanté samedi par le curé de l'Isle
aux Coudres, M. le Grand Vicaire Pelletier, et le Rév.
M. André Pelletier, curé de St Jean de l'Isle d'Orléans,
a prononcé l'éloge du vénérable défunt. Le corps de
M. Blanchet a été inhumé dans le sanctuaire de l'église
de St-Augustin, à côté des curés défunts de cette pa-
roisse.

CAUSERIE AGRICOLE

LOGEMENT ET SOINS DU BÉTAIL PENDANT L'HIVER.

A l'heure qu'il est, la plupart des cultivateurs ont
abondance de fourrages dans leurs fenils, et bientôt
on y ajoutera la provision de plantes-racines à l'usage
du bétail. Mais là n'est pas le point absolument essen-
tiel. A-t-on songé, dans le cours de l'été au moment
des loisirs, lors du chômage, à faire quelques répara-
tions, quelques changements aux écuries et aux étables
dans lesquelles les animaux doivent séjourner pendant
plus de six mois, afin que ceux-ci soient placés dans
des conditions d'hygiène convenable? Assurément
non, pour un grand nombre de cultivateurs; on trou-
vait la chose trop coûteuse. Plus que cela encore,
dans un grand nombre de fermes, on cherche à vendre
une partie de ces fourrages, car outre la privation des
soins d'hygiène, on songe, d'avance, à les distraire
de la nourriture qui leur serait nécessaire, afin dit-on
de pratiquer l'économie. Défaut d'hygiène et nourri-
ture insuffisante, voilà ce qu'un trop grand nombre
de cultivateurs réservent à leurs animaux pour le
temps de la stabulation.

A l'égard de l'hygiène que l'on doit accorder aux
animaux, il y a sans doute progrès dans un grand
nombre de paroisses; plusieurs cultivateurs mettent
tout en œuvre pour observer les règles hygiéniques
qui garantissent la salubrité des étables et des écu-
ries; mais c'est l'exception. Nous voudrions que les
cultivateurs missent autant de soins à la construction
des logements des animaux qu'ils en mettent à faire
construire leurs maisons. L'exemple ne manque pas.
Quand il s'agit de construire des écuries et des étables,
on devrait s'attacher à suivre les modèles d'architec-
ture rurale que nous avons sous les yeux, chez nos
voisins mêmes, et qui présentent toutes les conditions
de salubrité. Sans trop de frais ni de travail, on peut
construire pour les animaux des habitations salubres,
commodes, bien éclairées et en harmonie avec le
nombre d'animaux que l'on veut garder pour l'hiver-
nement.

L'air et la lumière étant les premiers éléments de
la vie, pour les animaux comme pour l'homme, plus

une habitation en est pourvue, plus elle est salubre, mieux elle est propre à la conservation de la santé et à prévenir les maladies.

Dans la grande majorité des habitations de nos campagnes qui sont destinées aux animaux, pouvons-nous dire que les règles de l'hygiène sont convenablement observées ? On voit des étables et des écuries dans lesquelles non-seulement l'air n'est pas renouvelée et manque aux malheureux animaux qu'on y entasse, mais encore qui sont empestées par les miasmes qui s'exhalent des fumiers et des urines corrompues qu'on y laisse croupir.

Joignons à cela l'insuffisance de lumière, l'insalubrité naturelle d'un lieu mal choisi, humide, et l'on comprendra parfaitement que les animaux soient exposés, dans de pareilles habitations, à des maladies de toutes sortes et notamment de la poitrine, des yeux et de la peau.

Pendant le beau temps, en été, on n'a pas pas à s'occuper du bétail, puisque, au dehors il a toutes ses aises. Cependant rien n'empêche de songer à l'avenir, afin qu'à l'automne les animaux puissent jouir d'un logement convenable qui puisse les garantir contre les intempéries de la saison d'automne, et qu'ils soient constamment à l'aise lors de leur stabulation en hiver. Dans nos localités, surtout, on doit compter que le bétail doit être mis à l'étable depuis le milieu d'octobre jusqu'au 15 juin suivant. A la fin d'octobre et partie du mois de novembre ils peuvent trouver leur nourriture au pâturage ; mais on ne doit pas les y laisser en temps de pluie et la nuit, car ils y perdraient à demeurer exposés à la pluie, aux vents, et au froid à cette saison de l'année et surtout pendant la nuit. Cependant, ils sont nombreux les cultivateurs qui, sous prétexte d'économie, rentrent leurs animaux à l'étable que lorsque la terre est couverte de neige, et encore en quelques endroits nous y voyons encore le bétail pâturer une herbe en partie couverte par la neige, et cela, nous dit on, pour économiser le fourrage et pouvoir en vendre quelques cents bottes sur la provision qui n'est que suffisante à la quantité d'animaux à hiverner.

Pendant la saison rigoureuse, on ne prend aucun soin du logement du bétail ; on croit à tort qu'il suffit de préserver du froid les bêtes bovines et ovines, en les tenant dans des étables où l'air ne pénètre que difficilement. C'est une coutume déplorable qu'on ne saurait trop blâmer. En effet, sous prétexte de tenir les animaux dans des endroits chauds, on les place pour ainsi dire dans des fournaies, privées d'air, au point que mieux vaudrait qu'ils fussent exposés à une température froide.

Il faut aux animaux, comme aux hommes, une température appropriée à leur espèce, à leur âge et au climat.

Nul doute qu'un froid excessif devient un tourment pour les animaux et les empêche de profiter de la nourriture qu'on leur donne ; mais il ne faut pas, pour obvier à ces inconvénients, les tenir enfermés dans des espèces d'étouffoirs où ils sont dans un état de transpiration permanente, d'autant plus dangereux que la température extérieure est plus froide.

Voulons-nous des exemples d'une bonne stabulation ? nous les trouverons dans les fermes d'un culti-

vateur qui a su s'enrichir par l'élevage du bétail : la plus grande propreté règne dans ces étables.

La manière de bien loger le bétail pendant la rude saison est très simple et peu coûteuse. Il faut tenir les animaux dans une atmosphère très tempérée, c'est-à-dire ni trop froide ni trop chaude ; avoir égard à leur âge, à leur état spécial. Au printemps, les vaches qui viennent de mettre bas ont besoin d'une température presque tiède, et les jeunes veaux doivent être garantis de toute atteinte du froid. Les élèves veulent avoir plus d'air et moins de chaleur.

Les bœufs, surtout ceux qui sont à l'engrais, s'accoutument d'une température assez élevée ; il leur faut moins d'air, une demi-obscurité et beaucoup de tranquillité. Une précaution à prendre, c'est de veiller à ce que les bœufs et surtout les vaches à lait ou en état de gestation ne sortent pas de leurs étables sans qu'il y ait une transition préalable du chaud au froid. Les transitions brusques occasionnent des maladies.

Il ne suffit pas, pendant l'hiver, de loger les animaux avec soin et intelligence, il y a encore d'autres soins à leur donner non-seulement à l'égard des chevaux mais aussi des bêtes à cornes : celui du pansage. L'étrille joue un grand rôle dans l'éducation des animaux ; une grande propreté est de rigueur, et c'est ce dont les cultivateurs ne songent guère. La brosse et l'étrille sont indispensables pour faciliter et augmenter les fonctions de la peau qui se ralentissent pendant l'hiver sous l'influence de la stabulation.

Les animaux enfermés manquant de l'exercice au maintien de leur santé, il faut y suppléer, on les faisant sortir une demi-heure à peu près, vers le midi. En outre, dans les étables, ils reçoivent sur le poil, de la poussière, de la paille qui tombe du fenil, sans compter les ordures de la litière. Donc, il est indispensable de veiller à ce que ces animaux soient propres, si l'on veut les conserver en bonne santé.

Les étables des moutons ne demandent pas une température aussi chaude que les étables des bœufs ; en effet, la toison des bêtes ovines les garantit suffisamment contre le froid ; mais on doit les tenir à l'abri de l'humidité et ne pas les faire passer trop brusquement du chaud au froid.

Nous pourrions multiplier les renseignements sur les soins à donner aux animaux, car ils sont constants et de tous les jours ; nous y reviendrons. En terminant, nous invitons les cultivateurs à ne pas perdre de vue que le succès de l'élevage du bétail dépend essentiellement des bons soins d'hygiène et d'une bonne nourriture. Mais, sachons-le, ces bons soins ne peuvent être donnés avec certitude que sous l'œil du maître qui doit surveiller à ce qu'ils soient donnés avec la plus entière exactitude. Il ne faut pas laisser à d'autres, à ses engagés, le soin de ses propres affaires, surtout on ce qui concerne l'alimentation et les soins de propreté à donner au bétail ; car souvent, chez les engagés qui ne sont pas surveillés, il y a négligence.

Le chaulage des arbres fruitiers.

Les insectes sont tellement multipliés depuis que les cultures se sont améliorées et que l'on détruit impunément une si grande quantité d'oiseaux, ces

auxiliaires puissants contre les ravages des insectes, que les arbres et les fruits sont complètement dévorés.

Voici un excellent moyen de détruire les œufs de ces insectes ou leurs larves par le chaulage :

On fait éteindre de la chaux à la façon ordinaire, et toute chaude on la délaye comme pour le blanchissage d'une maison ou d'une grange.

Le lait de chaux est lancé sur les arbres au moyen d'une petite pompe à incendie ; le jet, poussé violemment sur l'arbre, s'y brise et le liquide traverse les vieilles écorces écaillées, ainsi que les mousses, le lichen et parvient jusqu'à l'écorce vive. Il atteint par conséquent tous les réduits où les insectes peuvent se cacher. Le pinceau ne pourrait donner ce résultat, car il est impossible de le passer sur les bourgeons et les jeunes rameaux, et c'est là que les insectes placent leurs œufs ou leurs larves.

La pompe, au contraire, inonde tout un arbre en quelques minutes. La chaux qui tombe n'est pas perdue, et cela fertilise le plus souvent le sol. Ce travail doit être fait de préférence au printemps, avant que l'arbre ne soit en feuilles, époque de l'éclosion des larves et des insectes, qui sont alors plus impressionnables.

L'écorce des arbres redevient nette, lisse et fraîche. Dans les petites cultures, on peut faire usage d'une bonne seringue pour lancer le lait de chaux, car tout le monde n'a pas à sa disposition une pompe à incendie ; au moyen d'une seringue, il faudrait avoir soin de pousser le piston avec force.

Comment on obtient de bons animaux.

Dans les campagnes, on pense généralement que la transformation des animaux ne peut être obtenue que par des croisements, et par conséquent on entre plus largement dans cette voie, qui est loin de donner toujours des résultats satisfaisants.

La bonne alimentation des animaux et une hygiène convenable sont considérés comme des accessoires, et cependant il faut que les cultivateurs se persuadent bien que ces deux moyens employés avec intelligence exercent une influence marquée sur les bêtes et que leur amélioration se produit ainsi rapidement. Les bons reproducteurs ne suffisent pas.

Il faut absolument que le blé jeté en terre trouve dans le sol tous les éléments dont il a besoin pour qu'il puisse arriver à un développement satisfaisant. Il en est absolument de même pour un animal : qu'on le nourrisse bien, les membres prendront de l'ampleur et formeront un ensemble qui le rapprochera du type cherché.

Nous l'avons déjà souvent répété : il y a toujours avantage pour un cultivateur à bien nourrir et à bien soigner les animaux de son étable. Deux vaches convenablement traitées donnent plus de produits que cinq à six auxquelles on marchandé la nourriture et les bons soins. Ceux qui n'ont rien à espérer dans l'élevage du bétail, ce sont ces cultivateurs insouciant, parcimonieux, qui croient réaliser des économies sérieuses en privant leurs bêtes de nourriture et en ne leur administrant que le strict nécessaire pour les empêcher de mourir. Nécessairement, ils arrivent ainsi,

à la fin de l'année, sans avoir obtenu aucun produit, et leurs bêtes ont perdu la moitié de leur valeur.

Il est toujours facile d'obvier à ces inconvénients en dépensant avec intelligence l'argent que l'on destine à l'élevage du bétail.

De l'élevage et de l'engraissement des porcs.

De tous les animaux de la ferme, le porc est celui qui a besoin de plus de propreté, car s'il est peu délicat sur le choix des aliments, il doit être traité avec beaucoup d'égard sous le rapport de l'hygiène, à cause des maladies de la peau, si promptes à se développer chez les individus de son espèce.

Nous dirons donc que la condition essentielle pour faire de beaux élèves consiste à avoir une loge saine et bien aérée, un sol bien sec, et non un cloaque exposé à toutes les intempéries des saisons ; enfin à donner des soins de propreté à ces animaux que l'on élève soit pour la reproduction, soit pour la boucherie.

Les grandes chaleurs et les grands froids nuisent également au bon entretien des porcs, et il faut savoir les préserver des excès des uns et des rigueurs des autres. Ces résultats peuvent facilement être atteints, si l'on a soin de faire construire les loges sur un sol élevé, exposés au levant, ou, de préférence, au midi, avec des ouvertures au couchant ou au nord, pour faciliter la ventilation de l'habitation ; le plancher doit avoir sa pente au point opposé de la façade, pour permettre aux urines et aux excédants de boissons données à l'animal de s'écouler dans un petit cloaque construit à cet effet. De cette manière, l'on peut donner du frais l'été, de la chaleur l'hiver et de la propreté toujours.

Quelques éleveurs, et nous savons qu'ils sont nombreux, se préoccupent fort peu de la manière dont on doit régler les repas, et du genre d'aliments à préparer suivant les saisons, et cependant, c'est un point capital dans toute bonne éducation. Les uns donnent à manger à toute heure de la journée, c'est-à-dire quand ils peuvent ; les autres peu la matinée et beaucoup le soir, et *vice versa* ; ceux-ci nourrissent les porcs de grains toute l'année et surtout de grains non fermentés ; ceux-là ne donnent jamais du grain ; enfin, nul ne se rend compte des résultats plus ou moins avantageux que peut lui procurer sa manière de faire.

Nous ne saurions trop insister sur ce point : il faut que les heures de repas soient fixes et invariables ; que le genre de nourriture varie suivant la saison ; ainsi, au printemps, et en été : des herbes, des racines ou du son ou *recoupette* ; en automne et en hiver : de la farine ou *recoupette*, des grains fermentés, en un mot une nourriture plus échauffante. Toutes les racines (pommes de terre, carottes, betteraves, navets, etc.) que l'on donne aux animaux doivent être cuites, si l'on veut obtenir de bons résultats ; et les grains (blé-d'inde, avoine, orge, fèves, etc.) doivent, au préalable, être concassés ou soumis à une fermentation que l'on obtient très facilement en procédant de la manière suivante : On dépose dans un cuvier le grain que l'on veut soumettre à cette opération, et on l'arrose avec un peu d'eau chaude ; quelques heures après, on le fait égoutter et on le dépose dans un autre cuvier, dans lequel on introduit un peu de levure de bière, et que l'on recouvre d'une planche chargée

d'une pierre qui presse le grain, pour activer la fermentation. Quarante-huit heures après, on peut le donner aux animaux, qui paraissent le repousser le premier jour et finissent par l'appréter avec satisfaction.

Il est aussi bon de jeter de temps en temps un peu de sel de cuisine dans les aliments soit cuits soit fermentés, et de veiller à ce que jamais la boisson ou les aliments soient présentés trop chauds ou trop froids; dans le premier cas, on expose les porcs à la ladrerie, et dans le second à la pneumonie.

Toutes ces prescriptions ne coûtent à être suivies ni plus de temps ni plus d'argent que le système employé actuellement, et elles assurent des résultats avantageux aux éleveurs.

Moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave.

Les personnes qui s'occupent d'arboriculture fruitière savent très-bien que les fruits détachés de l'arbre huit ou dix jours avant l'époque ordinaire de cueillette sont de plus longue garde que les autres. Sont-ils d'aussi bonne qualité? C'est une question qui n'a rien à faire ici pour le moment et que nous n'examinerons pas. Il ne s'agit pour nous que de la durée des conserves naturelles et d'une conséquence à tirer du fait signalé plus haut. Cette faculté d'allonger au fruitier la vie des produits cueillis avant l'heure existe pour les racines aussi bien que pour les pommes, etc.

Nous ne l'ignorons point, mais nous agissons souvent comme si nous l'ignorions, et, en ceci, nous avons tort. Nous rappelons donc à nos lecteurs que moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave, en collier ou en silos. Il semble qu'elles protestent contre une récolte anticipée, qu'elles rassemblent toute leur force vitale à cet effet et s'obstinent à ne point mourir, uniquement parce qu'elles n'ont pas vécu tout le temps que leur accorde la nature. Une racine qui a fait son temps n'a plus qu'à mourir et à se décomposer; une racine qui est dans la force de l'âge ne se détache pas volontiers de la vie et cherche à parcourir sa carrière jusqu'au bout.

Prenez de la graine de navet, semez-la partie en juin, partie à la fin d'août ou en septembre, et vous n'aurez pas de peine à vous assurer que les racines du premier semis résisteront moins longtemps à la gelée ou se maintiendront moins longtemps après l'arrachage que les racines du second semis. On pourrait multiplier à l'infini les exemples de cette sorte et rappeler que les carottes semées en mai gèleront l'hiver suivant en place ou commenceront à se gâter de bonne heure en cave, tandis que les mêmes carottes, semées en juillet, passeront très-bien l'hiver en place ou se garderont facilement en cave jusqu'à une époque très-avancée de l'année suivante. Si nous semons le radis noir d'hiver en juin, nous récoltons une racine qui devient cotonneuse et n'est pas de garde; si nous le semons, au contraire, vers la fin de juillet, la racine se maintient et reste ferme. En un mot, les jeunes plantes bien constituées supportent plus aisément que les vieilles les misères auxquelles nous les assujettissons.

On va nous objecter très-certainement que les pommes de terre font exception à la règle et qu'il

convient d'attendre leur développement complet pour assurer leur durée. Mais nous répliquerons pour la centième fois peut être que la pomme de terre n'est point une racine, que c'est une branche ou tige souterraine, qu'une jeune branche ou une jeune tige n'est pas une partie de végétal bien constituée et ne peut se conserver qu'à la condition d'être aoûté. Un rameau herbacé ne saurait se soutenir aussi longtemps qu'un rameau à bois.

Or, le rameau herbacé, c'est la pomme de terre toute jeune; le rameau à bois, c'est la pomme de terre mûre. Si l'on vous servait à table des tubercules du volume d'une noisette ou d'une noix, vous les dédaigneriez et les repousseriez avec raison comme étant de mauvaise qualité, tandis que vous ne dédaignez, ni les carottes, ni les navets, ni les autres racines très-jeunes. Il n'y a pas comparaison possible entre elles.

Ainsi donc, nous maintenons le titre de cet article, à savoir, que moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave, et, partant de cette observation, nous pensons que les cultivateurs auraient intérêt à échelonner leurs cultures dérochées pour étendre la durée de la consommation des conserves hivernales, et qu'ils auraient intérêt également à ne pas confondre les racines d'une même sorte dans le même tas, après l'arrachage, et lorsque ces racines ont été semées à des époques différentes. Le premier, peut-être, parmi les hommes qui se sont occupés ou s'occupent des choses de l'agriculture, nous prenons la liberté d'appeler l'attention des travailleurs du sol sur ce point, et nous allons vous démontrer en deux mots l'importance de l'affaire.

Vous êtes cultivateur; vous semez par conséquent des plantes-racines, tantôt en culture principale, tantôt en culture dérochée. Vous ne les semez pas toutes le même jour; il vous arrive de semer des carottes, des betteraves, des navets à un mois et parfois six semaines d'intervalle, ce qui ne vous empêche pas de les récolter presque simultanément. Vous commencez l'arrachage par les racines les plus âgées et le terminez par les plus jeunes. Les premières arrachées sont nécessairement celles que vous rentrez d'abord en cave ou en silos. Les dernières arrachées sont celles que vous rentrez ensuite.

Il résulte forcément de cette pratique habituelle que les racines les plus développées occupent le dessous; il résulte également de cette disposition, que vous livrez à la consommation, en premier lieu, les racines de garde, et que vous faites consommer en dernier lieu celles qui sont de moindre durée. Aussi, vous remarquerez ordinairement des cas de pourriture très-multipliés quand vous arrivez à la fin de la conserve: 1o. parce que les racines du dessous sont plus exposées que les autres à l'action décomposante de la chaleur; 2o. parce que les racines du dessous sont plus âgées que celles du dessus, et par conséquent plus près de la mort.

Ces raisons, nous l'espérons bien, ne seront combattues ni par les hommes de science, ni par les praticiens. Ceux-ci comme ceux-là, nous l'espérons aussi, comprendront qu'il serait convenable de ne plus confondre les racines des différents âges, d'ouvrir la consommation par les plus vieilles et de la finir par les plus jeunes. En admettant cette méthode, il y aurait double profit: la pourriture serait moindre et la durée

de la conserve serait augmentée.—P.-J. JOIGNEAUX, cultivateur à St-Hubert (Belgique).—(*Moniteur de l'Agriculture.*)

Choses et autres.

L'industrie laitière aux Etats-Unis.—Il y a 650 beurrieres et crémèries dans l'Iowa, 497 en Illinois, 130 dans le Wisconsin, 100 dans le Kansas, 100 dans le Minnesota, 61 dans le Missouri, 50 dans l'Indiana et 40 dans le Nebraska, un total de 1788 dans 8 états. La valeur des produits de la laiterie dans l'Iowa seul en 1884 était de \$50,000,000, et le chiffre total aux Etats-Unis de 500,000,000. La valeur des vaches laitières des Etats-Unis est portée à \$700,000,000, excédant le capital entier de toutes les Banques Nationales et de prêts de pays.

L'agriculture et le bon traitement à l'égard des animaux domestiques.—Quand les animaux domestiques que les cultivateurs ont à leur service sont traités avec douceur et humanité ils deviennent plus robustes, plus affectueux, plus soumis; ils travaillent beaucoup mieux, donnent des produits plus abondants et rendent des services plus durables. Au contraire, qu'on le sache bien, la brutalité, les mauvais traitements, l'insuffisance de nourriture les détériorent, les rendent malades, rétifs et vicieux, diminuent la quantité et la qualité de leurs produits et abrègent même la durée de leur existence.

Il est un fait qui n'a guère d'exception à l'égard de ceux qui maltraitent les animaux. Nous en voyons tous les jours des exemples, sans que nous y attachions aucune importance. C'est que l'homme qui du matin au soir brutalise ses animaux, brutalisera sa femme, ses enfants et généralement tous ceux qui l'entourent: ce sera un être insupportable à la société pour laquelle il est un objet de scandale. Sans cesse livré à ses emportements de la colère, il n'y a pas lieu d'espérer que cet homme apporte jamais dans ses rapports avec ses semblables les qualités qui font le bon père de famille, le bon voisin et le bon citoyen.

Non-seulement cet homme est un sujet de scandale pour ses voisins, mais il est un être dangereux dans sa propre famille, par les mauvais exemples qu'il offre à ses enfants qui ont vite fait de l'imiter, car c'est ordinairement sur les animaux que les enfants commencent à exercer leurs forces. Les sentiments de bonté et de douceur, n'auront place dans leur cœur, et ils se livreront à des instincts de cruauté qui en feront des brutes.

Aimons et respectons donc nos animaux domestiques, en reconnaissance des nombreux et importants services qu'ils nous rendent; entourons-les de nos soins et de notre protection: nos besoins, notre honneur, notre dignité, tout nous en fait un de nos plus essentiels devoirs sociaux.

La protection que nous devons aux animaux n'est plus aujourd'hui une simple question sociale du plus haut intérêt.

En traitant les bêtes avec douceur, avec compassion, on adoucit les mœurs des peuples, et, par conséquent, on relève leur niveau moral, et certes c'est là déjà un point important.

Comme nous l'avons dit plus haut, les hommes qui maltraitent sans raison ces pauvres animaux inoffensifs ont dans le cœur un germe de brutalité, de cruauté et de méchanceté qui se révèle tôt ou tard et qui se traduit par des actes de barbarie à l'égard de leurs semblables.

Importance des prairies et de la culture des racines fourragères.—On ne saurait trop engager les cultivateurs à se livrer à la culture des racines fourragères et à faire le plus possible des prairies naturelles ou artificielles. Les fourrages enrichissent les cultures et diminuent la main-d'œuvre, si rare aujourd'hui, et qui devient en quelque sorte ruineuse. C'est le seul moyen, d'ailleurs, d'élever des bestiaux et de les engraisser avec profit, tout en fabriquant à très bas prix une forte quantité d'engrais.

RECETTES

Moyen de détruire les herbes dans les allées des jardins, etc.

Un abonné de Portneuf nous écrit ce qui suit: "Venillez donc me faire connaître une recette pour détruire les herbes dans les allées. Nous avons couvert les allées de notre cimetière de gravois; mais à travers les gravois poussent et re-

posent sans cesse une plante très vivace, vulgairement appelée: queue de renard. Nous voudrions pouvoir nous en débarrasser, et nul mieux que vous ne peut nous en indiquer le moyen."

Pour détruire les herbes dans les allées des jardins, même des cimetières, on fait bouillir dans une chaudière de fer douze gallons d'eau avec dix livres de chaux et trois livres de soufre en poudre; on laisse bouillir quelques instants en agitant le mélange. Lorsque le liquide est froid, on l'étend de deux fois son poids d'eau et on arrose les allées ou les cours qu'on veut débarrasser des herbes.

Un spécifique pour le hoquet.

Le Dr Henry Tucker préconise, dans le *Southern medical Record*, l'usage du remède suivant, aussi facile que pratique, pour combattre le hoquet: Mélanger du sucre granulé dans du bon vinaigre. Une cuillerée à thé, au moment du hoquet, suffit pour l'arrêter immédiatement. Au cas, fort rare, où le résultat n'aurait été obtenu immédiatement, on donnerait une seconde cuillerée. Ce remède est des plus simples, à la portée de tout le monde, facile à mettre en pratique, et surtout sans aucun danger.

Sirop de chou rouge.

Pour préparer ce sirop, on prend la partie pommée du chou, on la pile dans un mortier en ajoutant un demi-gallon d'eau par deux livres de jus; on exprime le jus que l'on filtre; après quoi on fait fondre au bain-marie deux livres de sucre, une livre de jus, on laisse refroidir et on met en bouteilles. Les bouteilles bouchées avec soin sont placées en lieu frais, à la cave.

On ordonne ce sirop aux maladies chroniques de la poitrine

CHARLES PACAUD, AVOCAT, Bureaux: à Montmagny, rue du Palais de Justice; à Ste Anne de la Pocatière, chez M. Germain Lévesque, près de l'église. M. Pacaud suit régulièrement les termes des Cours de Québec, Montmagny et Kamouraski.

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 orilles, Herbes et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à moulin Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey: Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herbes carrées montant au bois, Herbes toutes de fer, Herbes-grubblers de fer, Bouleviseurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarclours et Rencheuseurs, Arrache-souches et pierres, Baratto & Malaxeur de Litch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tomberaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vaneurs et séparateurs.

Machines à moulin de Vessot.

Ustensiles de beurrierie et engins à vapeur, sur commande etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments cidessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil, pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tors denses.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraski et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer : un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St MARC, Comté Verchères, P. Q.

VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'éleveur de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mères, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,

Directeur de l'Agriculture, Québec.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'été---1885

Le et après lundi, 1er juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.18 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.35 A. M.
Pour Lévis.....	10.58 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.27 P. M.
Pour Lévis.....	5.08 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.40 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 28 mai 1885.

Avis à MM. les Curés.

ORGUE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES

PAR LA

Corporation du Collège de Ste-Anne

La Corporation du Collège de Ste-Anne offre en vente l'orgue de la Chapelle.

Quoiqu'insuffisant pour accompagner le grand chœur des élèves du Collège, cet instrument peut cependant soutenir un chœur ordinaire de paroisse.

Cet orgue est estimé à \$200 par M. Mitchell, facteur d'orgues à Montréal, mais le Collège le donnera pour \$150. Remonté de nouveau, cet orgue sera excellent et ne coûtera que \$180 au plus, comprenant le prix d'achat et de réparation.

La Corporation du Collège offre les meilleures conditions de paiement, et se contentera même de l'intérêt annuel.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aigniseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoire mobile pour côteaux, Charrues à double versoire pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Crenoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarceleurs et ranchausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées, Faneuses pour étendre le foin.

Pourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguillant lui-même.

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Ratoaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tomberaux écossais, Tomberaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ,

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL.
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. } QUÉBEC.